

## ***Plan national en faveur des Territoires d'industrie :***

***France Clusters s'engage à mobiliser les pôles de compétitivité, les clusters, les accélérateurs et incubateurs de son Hub national !***

France Clusters, hub des nouveaux outils d'accélération PME-Territoires, se félicite de l'annonce par le Premier ministre, le 20 septembre 2018, du lancement d'un plan national de soutien aux « Territoires d'industrie ». Cette initiative répond positivement à une attente forte des pôles, des clusters, des Régions et de leurs partenaires sur les territoires.

Les **400 pôles, clusters, accélérateurs très ancrés sur les territoires**, sont aux avant-postes pour stimuler la croissance des entreprises et pour appuyer l'indispensable renouveau industriel de notre pays. Les activités industrielles (R&D, services qualifiés, logistique, design...) jouent, en effet, un rôle décisif sur le développement économique et l'emploi des territoires. L'industrie demeure le moteur des activités à forte valeur ajoutée et le levier prépondérant tant pour gagner des parts de marché à l'export que reconquérir notre marché intérieur.

France Clusters, avec ses adhérents, l'Etat, les Régions et les territoires partenaires entend prendre sa part dans la mise en place concrète et dans la réussite du « **plan pour la transformation vers l'industrie du futur** ». **Il s'engage à « contribuer au succès de ce plan de mobilisation national des territoires industriels » a déclaré Jean-Luc Ansel, président de France Clusters et fondateur du pôle de compétitivité Cosmetic Valley.**

« Notre action ne pourra que se voir renforcée par ce plan dans la droite ligne de ce que nous accomplissons au quotidien. Nous saluons les moyens complémentaires mis au service de la modernisation des entreprises et de **leurs alliances stratégiques pour constituer les ETI « à la Française » dont notre pays a un besoin si pressant** ».

Notre engagement portera aussi bien sur l'accompagnement à la **transformation des PME vers l'industrie du futur et à l'investissement industriel que sur la contribution aux plateformes numériques dans les filières retenues par le CNI- Conseil National de l'Industrie et l'accélération vers l'industrie du futur.**

La président de France Clusters, dès à présent, répond favorablement à la proposition du Président de l'AdCF - Assemblée des communautés de France, d'une coopération stratégique sur cette mobilisation nationale des territoires industriels et productifs, par nature les plus exposés à la concurrence internationale.

### **A propos de France Clusters**

Avec l'appui de ses partenaires nationaux CGET-Commissariat Général à l'Egalité des Territoires et Groupe Caisse des Dépôts, France Clusters agit depuis presque 20 ans, pour favoriser la mobilisation des ressources des territoires par les entreprises organisées en pôles et en clusters. C'est l'enjeu majeur pour le succès du plan du Premier Ministre pour « la transformation vers l'industrie du futur ». Les pôles et clusters œuvrent résolument pour booster l'innovation collaborative des PME sur les territoires et, pour, ainsi, renforcer les "écosystèmes de la nouvelle industrie.

Retrouvez aussi : **Mapster online : les "yellow pages" de l'accélération PME (Clusters, pôles de compétitivité, accélérateurs, incubateurs et leurs partenaires, etc.)** : [www.franceclusters.fr/mapster](http://www.franceclusters.fr/mapster)

**Contact :** Xavier Roy, Directeur général de France Clusters  
06 63 28 70 40 / [xavier.roy@franceclusters.fr](mailto:xavier.roy@franceclusters.fr)